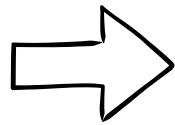


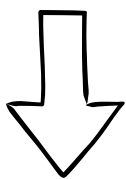
# INSCRIPTIONS PERISCOLAIRES

Comment inscrire mon enfant aux services périscolaires ?

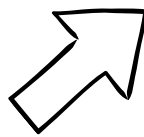
---



Portail famille - BI-enfance



A partir du 21 août 2026, vous recevrez un mail avec un code d'activation et toutes les étapes pour inscrire votre enfant



Aucune inscription périscolaire ne sera enregistrée avant le 21 août. Passé cette date, les inscriptions devront obligatoirement être effectuées sur le Portail Famille.



Le portail famille est disponible sur le mobile.  
Application téléchargeable  
Bien remplir "le dossier enfant" qui est disponible directement sur notre site internet - [ccmoivrecoole.fr](http://ccmoivrecoole.fr)



L'inscription et ses éventuelles modifications à l'ensemble des services proposés (sauf les petites vacances) se font par le biais du portail famille BI enfance jusqu'au vendredi avant 9 heures pour la semaine suivante

Pôle éducation-jeunesse  
04 Grande rue  
51240 - SAINT-GERMAIN-LA-VILLE  
03 26 63 67 33  
[www.ccmoivrecoole.fr](http://www.ccmoivrecoole.fr)

